

**Initiation des collégiens de quatrième
de l'arrondissement de Lille
aux gestes de premiers secours.
Conseil Général et Croix-Rouge Française.**

Monsieur le Président,
Madame le Ministre,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Messieurs les Conseillers Généraux,
Mesdames, Messieurs,

L'objectif qui nous était assigné était de former en une matinée ou une après-midi - soit un peu moins de trois heures - les élèves des classes de quatrième de l'arrondissement de Lille soit 7.500 jeunes répartis en 250 classes d'une trentaine d'élèves chacune, divisées en trois groupes de 10 environ. Trois moniteurs interviennent donc en même temps sur la même classe.

Le programme essentiellement pratique comprend cinq gestes fondamentaux :

- **Alerter les secours** en cas d'accident.
- **Protéger le blessé** et les personnes présentes d'un risque persistant.
- **Mettre en position latérale de sécurité** s'il est inconscient à condition qu'il respire encore.
- **Arrêter une hémorragie externe** à l'aide d'une compression manuelle.
- **Pratiquer le bouche à bouche** sur un sujet qui ne respire plus.

Notre objectif commun est de faire réaliser **effectivement** par chaque collégien l'ensemble de ces gestes dans le temps imparti. Chaque geste est donc démontré avec une brève explication, puis répété par les jeunes, enfin intégré dans des situations simulées avec maquillage.

Deux moniteurs vont vous montrer maintenant ces gestes avec un petit groupe d'élèves qui n'a pas encore été formé mais qui le sera dans les semaines à venir. Nous vous montrons maintenant les gestes en les intégrant dans des situations d'accidents simulés simples telles que nous les présentons lors des formations. Dans la réalité ce sont les élèves qui travaillent mais aujourd'hui ce sont les moniteurs qui vous font la démonstration puisque ces jeunes ne serviront que d'aides car ils ignorent encore les conduites à tenir.

Lorsqu'on arrive sur les lieux d'un accident le premier souci du témoin doit être d'examiner rapidement la situation pour déceler tout risque pouvant encore subsister.

Ensuite il fait le geste d'urgence qui s'impose éventuellement.

Et le plus rapidement possible il alerte, ou fait alerter, pour faire venir les secours adaptés. Dans un collège c'est un professeur ou un surveillant, dans la rue ou à la maison c'est le plus souvent le S.A.M.U. ou les pompiers.

Voici quelques situations qui sont utilisées pour intégrer les gestes appris :

1. Examinons rapidement la situation : un jeune garçon est allongé par terre dans sa salle de bain. Il a en main un sèche-cheveux.
 - Protéger : il faut enlever la fiche de la prise car s'il s'agit d'une électrocution, toute personne qui touche la victime sera électrocutée à son tour.
 - Un examen de la victime nous permet de constater qu'il respire mais qu'il est inconscient. Il faut le mettre sur le côté en position de sécurité pour que ses voies aériennes ne s'encombrent pas.
 - Il faut ensuite alerter rapidement les secours. Dans ce cas le S.A.M.U. est le service le plus adapté.

Et maintenant une deuxième situation :

2. Dans la cours de récréation, un garçon vient de se couper à un avant-bras. Ça saigne fort.
 - La protection sera de faire ramasser la lame pour que quelqu'un d'autre ne puisse se blesser à son tour.
 - L'hémorragie est évidente. Pour l'arrêter, il suffit d'appuyer avec la main, puis de remplacer la main par quelques épaisseurs de tissu tenues par un lien modérément serré.

- L'alerte se fera en avertissant rapidement le surveillant qui fera le nécessaire.

Autre situation :

3. Dans le garage de sa maison, un jeune garçon est allongé. Il tient en main la perceuse de son père.
 - La protection consistera une fois encore dans ce cas à débrancher la perceuse avant de toucher la victime.
 - A l'examen du garçon on constate qu'il ne respire plus. Il faut alors faire le bouche à bouche le plus rapidement possible.
 - L'alerte devra être donnée très rapidement. La présence du S.A.M.U. s'impose dans ce cas.

Dans ce dernier cas vous avez vu que pour l'entraînement du Bouche à Bouche on utilisait un mannequin spécial et qu'à la fin de l'exercice on enlevait la peau de visage du mannequin. En effet chaque élève dispose d'une peau de visage qui n'est pas utilisée par un autre. Chaque soir les moniteurs nous ramènent environ 70 peaux de visage qui subissent une désinfection sérieuse le lendemain avant d'être remises dans le circuit. Cela nous semble indispensable pour garantir une bonne hygiène. Les produits de maquillage sont d'origine alimentaire pour éviter tout ennui.

En fin de formation nous remettons à chacun un petit fascicule pour rappeler et compléter ce qu'ils ont appris. Nous leur remettons également une attestation d'initiation aux premiers secours.

Bien sûr, ce n'est qu'une initiation mais ces quelques gestes sont réellement appris et sont fondamentaux pour la vie. Nous souhaitons vivement que cela puisse les inciter à en savoir encore davantage.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et

Je vous remercie de votre attention.

Cinq gestes pour sauver une vie



Premier réflexe vis-à-vis d'une personne étendue par terre : déterminer si elle est inconsciente en lui demandant de parler ou de bouger une partie du corps.

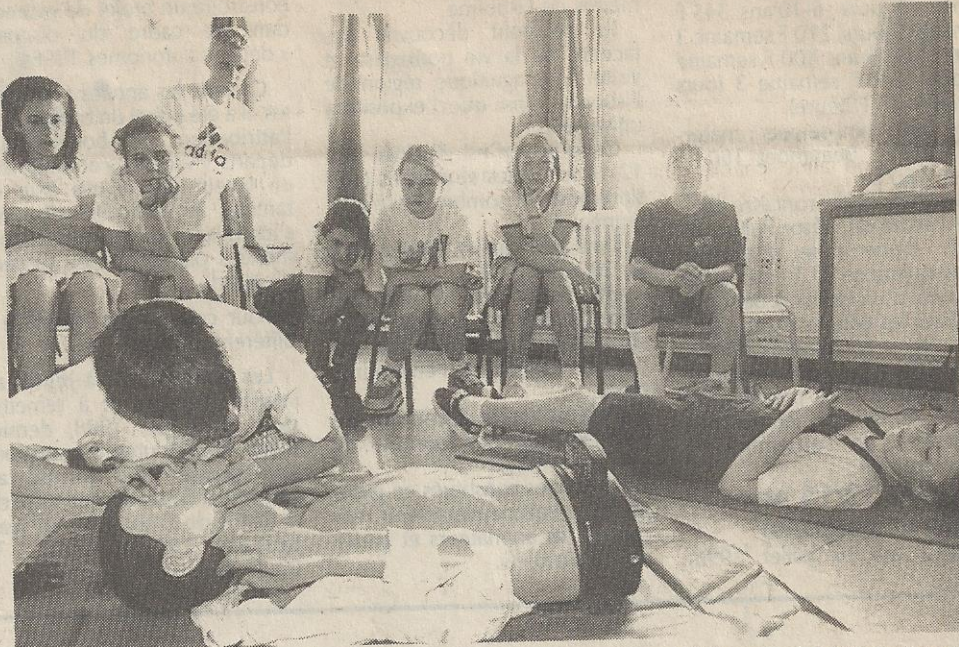
Comme à Neruda et comme à Nadaud, le Conseil général avait dépêché la semaine dernière une équipe de secouristes de la Croix Rouge française au collège Saint-Joseph afin d'initier les élèves aux cinq gestes qui sauvent une vie : protection pour éviter le suraccident, mise en position de la victime sur le côté, savoir communiquer des infos claires et précises aux équipes de secours par téléphone, bouche à bouche, etc. Pour la

Croix Rouge, il s'agissait d'une opération d'envergure car près de 200 collégiens étaient concernés par la formation - très pratique et pédagogique - qui a donc dû être dispensée dans deux endroits différents de l'établissement afin que ça ne devienne pas un cours en amphi ! Une initiative en tout cas hautement appréciée par le principal, M. Decornet, qui ne dirait pas non à de nouvelles séances l'année prochaine...



Afin de bien mémoriser les « slogans » et consignes, les collégiens les ont tous répétés en chœur de plus en plus fort.

Alerte, alerte, y'a des blessés !



Dans la classe, on pratique le bouche-à-bouche sur mannequin : cela fait partie des cinq gestes qui sauvent.

22 MAI 1998

Pourquoi faire
compliqué
quand on peut
faire
intelligent ?

Ségolène ROYAL
Ancienne Ministre
Députée des Deux-Sèvres

1 MARS 1997

PARIS, le 25 février 1997

Monsieur Didier BURGGRAEVE
Président
C.A.P.S.U.
59390 LYS LEZ LANNOY

Monsieur,

Dans un courrier du 26 janvier, vous m'avez fait part de votre projet de rendre obligatoire un stage d'apprentissage des < cinq gestes qui sauvent > lors des épreuves du permis de conduire et vous en remercie.

Il m'est apparu que cet apprentissage ne devait pas seulement concerner les seuls futurs automobilistes mais l'ensemble des citoyens. Il pourrait être ainsi opportun de commencer par sensibiliser les jeunes aux problèmes que vous soulevez à l'occasion du rendez-vous citoyen mis en place dans le cadre de la réforme de nos armées.

Aussi ai-je décidé d'adresser au ministre de la Défense la question écrite suivante :

< Mme Ségolène ROYAL attire l'attention de M. le ministre de la Défense sur le contenu de la formation dispensée aux jeunes français dans le cadre du rendez-vous citoyen. L'instauration de cette semaine obligatoire doit pouvoir responsabiliser davantage ces jeunes citoyens. Ainsi, il serait particulièrement utile d'enseigner à ces jeunes gens certaines notions de secourisme. Les témoins d'accidents de la route sont en effet souvent désarmés, ne sachant quels pourraient être les gestes élémentaires de survie. Le rendez-vous citoyen serait l'occasion d'inscrire cet apprentissage parmi les devoirs civiques qui incombent à chacun >.

Dans l'attente de la réponse du ministre, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.



Ségolène ROYAL

L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Directeur délégué aux
Enseignements élémentaire et
secondaire

N° 2561

Monsieur,

Votre lettre du 21 juin 1972 au sujet de l'enseignement du Secourisme a retenu toute mon attention.

Les problèmes de Sécurité sont, depuis de nombreuses années, l'objet de mes préoccupations et vous n'ignorez certainement pas qu'ils figurent en bonne place dans les programmes scolaires, tant au niveau de l'enseignement élémentaire qu'à celui du second degré. La Sécurité routière y est l'occasion d'un développement particulier que justifie son importance.

Quant à l'enseignement du secourisme un nombre assez important d'établissements secondaires l'a organisé dans le cadre des foyers socio-culturels. Mais j'envisage de demander à la Commission spéciale qui, dans un proche avenir, se penchera sur les modifications à apporter aux programmes de sciences naturelles d'étudier cette question.

Je vous demande de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur délégué aux Enseignements
élémentaire et secondaire,

R. Weil

R. WEIL

Monsieur Didier BURGGRAEVE
Coordinateur national de Secourisme
Équipes de Protection civile
1 rue Delarue
59290 - WASQUEHAL